

Date de convocation : mardi 24 janvier 2023

Membres en exercice : 09

Membres présents : 06

Votants : 08

L'an deux mille vingt-trois le trente janvier à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Richeville, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire ;

Etaient présents : M. Maxime LAFOLIE adjoint, M. Bernard DELACOUR, M. Thierry BENJAMIN, Mme Marie-Andrée DESCHAMPS, Mme Adeline BUTEZ,

Absente excusée et absente excusée ayant donné pouvoir :

Mme Hélène SALINGUE ayant donné pouvoir à M. Maxime LAFOLIE

Mme Elisabeth PERRICHON ayant donné pouvoir à Mme Adeline BUTEZ

Absente : Mme Corinne CHERIOT

Le quorum étant atteint M. le maire ouvre la séance

Secrétaire de séance : Mme Marie-Andrée DESCHAMPS

Le procès-verbal de la séance du 06 décembre 2022 est lu et approuvé.

Ordre du jour :

- 1) Délibération en faveur du projet de sécurisation de la RD 6014
- 2) Débat d'Orientation Budgétaire
- 3) Informations diverses
- 4) Questions diverses

L'Ordre du Jour est approuvé

1) Objet de la délibération en faveur du projet de sécurisation de la RD 6014

M. le maire informe de sa rencontre le 22 novembre 2022 avec les responsables du Pôle Ingénierie du Conseil Départemental de l'Eure dont l'objet était la présentation du plan d'aménagement de sécurisation de la Route Départementale 6014. Ils proposent de fermer la VC 38 qui débouche sur la RD 6014.

M. le maire ne s'oppose pas à cette fermeture, moyennant un aménagement au carrefour RD6014 et VC 31. Un plan d'aménagement a été proposé conforme à la demande de M. le maire. Deux conseillers auraient souhaité « un tourne à gauche » vers la VC 31 direction Flumesnil.

Après en avoir exposé les faits et soumis le plan, M. le maire demande aux membres présents du Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré :

- 6 voix **POUR**
- 2 voix **CONTRE**
- 0 **ABSTENTION**

les membres présents du Conseil Municipal **DECIDENT :**

de donner un avis favorable au projet de sécurisation de la RD 6014.

2) Débat d'Orientation Budgétaire

- Travaux RD 118 :

M. le maire informe de sa rencontre avec Alexandre RASSAËRT, Président de la Communauté de Commune lors de laquelle ont été évoqués divers projets dont l'assainissement en traverse sur la RD 118 le long du parking du restaurant routier le BALTO ; Le montant des travaux HT s'élève à 42 600,00 €. Un dossier de demande subvention a été fait auprès du Département et sera soumis à la prochaine commission permanente.

- Achat du terrain :

Le terrain situé au 52 RD 6014 (parcelles AB 80 et 81 surface totale de 757 m²) dont 1/3 est constructible. Dans le cadre du PLU, ce terrain est en emplacement réservé. La famille demande 30 000 € et la mairie propose 15 000 €. En cas de refus une procédure pour modifier le PLU sera lancée.

- Réhabilitation école/mairie

M. le maire propose de réhabiliter la classe de l'école et faire des aménagements pour en faire la salle de conseil municipal et de mariage et d'utiliser le préau pour agrandir la petite salle et en faire une salle communale. Pour aider à ce projet , il informe que la commune en convention avec la CCVN peut bénéficier d'une étude A.M.O (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) « flash » dont les frais s'élèvent à 2 160,00 € TTC. Cette somme sera mise au budget 2023 si le conseil municipal est d'accord pour engager ces travaux.

- Végétalisation :

Afin de résoudre le problème de désherbage des allées secondaires du cimetière et aux abords de l'église, M. Le maire propose de végétaliser ces endroits. Des devis d'engazonnement ont été demandés à Mézières Paysages. Pour les allées secondaires du cimetière le montant du devis s'élève à 6 039,84 € et celui aux abords de l'église et arrière du monument : à 3 854,81 €. M. le maire va se renseigner pour obtenir des subventions. Par ailleurs, le montant du devis 2023 pour l'entretien des espaces verts à Flumesnil et à Richeville pour une période de 7 mois s'élève à 1 382,06 € TTC/mois.

3) Informations diverses

M. le maire informe de la hausse en 2023 de l'électricité d'au moins 49% notamment sur l'éclairage public. Il propose d'éteindre un lampadaire sur deux. Il va se mettre en relation avec la STPEE avant de prendre une décision.

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : M. le maire rappelle que la commune s'est engagée en 2025 dans le cadre du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie de poser 2 poches de 120 m³ (poches fournies par le Département) dans le hameau de Flumesnil, le diamètre des canalisations ne permet pas l'installation de Poteaux Incendie, débit trop faible. Il va prendre contact avec le SDIS (Service Départemental Incendie et de Secours) d'Evreux afin de négocier l'installation d'une poche et d'un PEI.

Transport scolaire : M. le maire informe que pour la rentrée scolaire 2023/2024, la Région ne mettra plus en place le transport scolaire des enfants de la commune de

Richeville inscrits aux écoles du SIVOS du Vexin. Un courrier va être transmis aux parents concernés pour les informer. Il précise qu'il a transmis sa proposition pour les participations des frais 2022/2023 et 2023/2024 et à ce jour il n'y a pas eu de retour.

M. le maire informe du renouvellement du contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel avec ADICO pour une durée de 4 ans.

4. Questions diverses

M. Bernard Delacour demande si les travaux à Flumesnil rue de l'église sont conformes. La réponse est oui.

M. Thierry Benjamin demande si le chemin derrière chez lui, chemin rural dit « du bout du jardin » appartient à la commune de Richeville ou Hacqueville. La réponse en partie à Richeville. Il informe également d'un dépôt sauvage (gravats dispersés).

Séance levée à 20h40

La secrétaire de séance

Marie-Andrée DESCHAMPS



Le maire

Roland DUBOS

